



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N°2024_11_011

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 9

Votants : 10

Date de la convocation :
21/11/2024

Date d'affichage :
21/11/2024

**OBJET : Augmentation
loyer 2 rue de l'Enclos**

L'an deux mille vingt-quatre
le vingt-huit novembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, LEFEVRE, RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : Madame GUÉRU, Monsieur PERRIER.

Absents : Messieurs BARRÉ, BONNOT, IMBAULT.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Monsieur Michel PERRIER a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Vu l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre 2023 : 141.03,
Vu l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre 2024 : 144.51,
ce qui représente une augmentation des loyers de 2.47 %,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,
décide d'appliquer cette augmentation au loyer du logement occupé par
Madame Davina FECHÉ, à compter du 1^{er} novembre 2024.
Le loyer mensuel sera de 345.90 € au lieu de 337.56 €.

Fait à Nançay, le 29 novembre 2024

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 29 novembre 2024.